

27.11.2023 - 06:00 Uhr

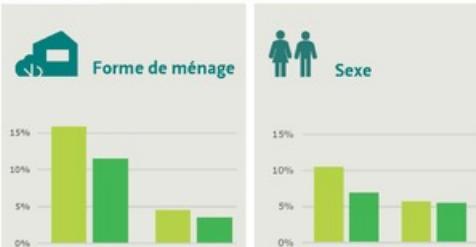
Le manque de moyens financiers chez les personnes âgées peut entraîner une entrée prématuée en EMS

Recours aux prestations d'accompagnement et de soins par les seniors

En Suisse, plus de 95% des personnes de 65 ans et plus vivent chez elles. Parmi elles, 8,3% font appel à des prestations d'accompagnement, 6,3% à des prestations de soins et 10,7% aux deux types de prestations.

En d'autres termes:

- 131 000** personnes ont recours à des prestations d'accompagnement
- 100 000** personnes ont recours à des prestations de soins
- 169 000** personnes ont recours à des prestations d'accompagnement et de soins



Forme de ménage	Sexe	Revenu
Ménages d'une personne	Femmes	≤2299
Ménages de deux personnes	Hommes	2300-2999
		3000-4999
		5000-7999
		8000-9999
		>10000

Rôle crucial des ressources financières

Les seniors les plus pauvres sollicitent davantage les prestations de soins que les prestations d'accompagnement. Chez les seniors disposant d'un revenu élevé, c'est exactement l'inverse. Ce qui suggère que les seniors avec un revenu modeste ne peuvent pas se permettre d'avoir recours à un accompagnement. Un fait qui pourrait contraindre les personnes concernées à entrer plus tôt en établissement médico-social.

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Organisation la plus importante fournant des prestations dans le domaine de la vieillesse en Suisse, Pro Senectute s'engage pour le bien-être, les droits et la dignité de la population âgée. Afin que les seniors puissent vivre chez eux, en profitant d'un accompagnement approprié, nous proposons les prestations suivantes:

- Aide au ménage**
- Soutien administratif**
- Service de rep**
- Conseil personnel**
- Coaching destiné aux proches aidants**

PRO SENECTUTE Observatoire

Cette fiche d'information se réfère aux résultats de l'enquête sur la pauvreté des personnes âgées menée dans le cadre de l'Observatoire national de la vieillesse de Pro Senectute Suisse. Cette enquête a eu lieu entre juin et août 2022. Il s'agit d'une collecte de données représentative réalisée au moyen d'un sondage téléphonique et en ligne.

En coopération avec:



Zurich (ots) -

La dernière étude de Pro Senectute Suisse se penche sur le recours aux prestations d'accompagnement et de soins par les seniors. Elle révèle que les personnes âgées à revenus modestes n'ont souvent pas les moyens de s'offrir des prestations d'accompagnement à domicile. Conséquence : elles doivent entrer plus tôt en établissement médico-social.

Plus de 95 % des personnes de plus de 65 ans vivent à domicile. Seule une minorité de cette frange de la population est tributaire d'une aide au quotidien. Comme le montre une enquête représentative réalisée par la Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW) et l'Université de Genève sur mandat de Pro Senectute Suisse, les prestations d'accompagnement sont plus souvent sollicitées que les prestations de soins : 8,3 % des personnes interrogées ont recours à des prestations d'accompagnement, 6,3 % à des prestations de soins, et 10,7 % aux deux types de services.

La situation financière joue un rôle important

Si on analyse les données, on constate que les seniors à faibles revenus ont davantage recours aux prestations de soins que ceux qui sont plus à l'aise financièrement. Cela s'explique par le fait que leur santé est moins bonne. Il est toutefois frappant de constater qu'ils recourent moins aux prestations d'accompagnement qu'aux prestations de soins - bien qu'ils en aient très probablement besoin. Contrairement aux prestations de soins, les prestations d'accompagnement ne sont pas prises en charge par la caisse-maladie. Les seniors les plus pauvres n'ont donc souvent pas les moyens financiers de recourir aux services d'accompagnement dont ils ont besoin. Cela peut avoir pour conséquence que ces personnes doivent entrer en EMS alors même qu'elles n'ont pas besoin de soins.

Le monde politique a reconnu le problème

En modifiant la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité (LPC), le Conseil fédéral souhaite que les prestations d'accompagnement à domicile soient désormais cofinancées par les PC. Cela peut contribuer à soulager les personnes âgées disposant de faibles ressources financières et à

Vous trouverez une fiche d'information avec les principaux chiffres et comparaisons de l'étude en cliquant sur ce lien : www.prosenectute.ch/observatoire-vieillesse-accompagnement.

Informations contextuelles

Distinction entre accompagnement et soins

- Les soins désignent les soins médicaux apportés à une personne. Les coûts sont financés par l'assurance maladie et, selon les revenus, par les prestations complémentaires.
 - L'accompagnement comprend l'aide au ménage, l'aide pour les courses et la cuisine, les visites chez le médecin, les échanges sociaux, l'aide pour l'administration et les finances. Ces frais sont à la charge des personnes âgées elles-mêmes.

Pro Senectute Observatoire

L'Observatoire de la vieillesse de Pro Senectute Suisse mène une enquête représentative auprès de la population de 55 ans et plus sur différents thèmes liés à la vieillesse, réalisée en collaboration avec la Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW) et l'Université de Genève. Les résultats de la ZHAW proviennent d'une enquête menée auprès de 3300 personnes de 65 ans et plus vivant à domicile dans toutes les régions du pays, c'est-à-dire auprès de personnes ne vivant pas dans un EMS. Cette enquête a eu lieu entre juin et août 2022.

Télécharger l'étude : le rapport partiel III concernant le recours aux prestations d'accompagnement et de soins par les seniors peut être téléchargé sur www.prosenectute.ch/observatoire.

Pro Senectute

Pro Senectute est la plus grande et la plus importante organisation spécialisée dans les questions liées à la vieillesse et proposant des prestations aux personnes âgées et à leurs proches en Suisse. Nous conseillons gratuitement les seniors dans plus de 130 bureaux de consultation. Forts de 1800 collaboratrices et collaborateurs et de 19 300 bénévoles, nous proposons de nombreuses prestations et offres spécifiques à la population âgée. Environ 700 000 personnes retraitées et leurs proches en profitent déjà. Pro Senectute est certifiée par le label de qualité ZEWO. www.prosenectute.ch

Pro Senectute s'engage à utiliser un langage non discriminatoire.

Contact:

Pro Senectute Suisse, Peter Burri Follath, responsable Communication
Téléphone : 044 283 89 43, e-mail : medien@prosenectute.ch

Medieninhalte



Recours aux prestations d'accompagnement et de soins par les seniors / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100002565 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002565/100913842> abgerufen werden.